



Maîtrise universitaire pluridisciplinaire en études asiatiques (Master-Asie)

BLOC ENSEIGNEMENT

Il permet aux étudiant-e-s d'acquérir une connaissance approfondie de l'Asie et d'identifier les thématiques, ainsi que les pays ou les sous-régions sur lesquels ils effectueront une recherche ou un stage. Il articule durant les deux premiers semestres un module d'initiation ou de perfectionnement en **chinois**, en **japonais**, en **coréen** ou en **hindî** (les cours de hindî sont dispensés à l'Université de Lausanne) et trois modules thématiques.

Module Langue

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
Initiation à une langue ou perfectionnement	Chinois, japonais, coréen ou hindî	4	12	AN

Module Sciences Humaines

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
Enseignements, conférences, méthodologie	Enseignement obligatoire : Echanges intellectuels en Extrême-Orient	2	3	P
	Enseignements à option	6	9	A/P

Module Relations Internationales et Développement

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
Enseignements, conférences, méthodologie	Enseignement obligatoire : Développement, pauvreté et inégalité en Asie du Sud-Est	2	6	P
	Enseignements à option	6	18	A/P

Module Économie et Société

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
Enseignements, conférences, méthodologie	Enseignements à option	6-8	12	A/P

Chaque module thématique comprend des enseignements obligatoires et optionnels ainsi que des conférences et des séminaires méthodologiques. Une liste d'enseignements propre à chaque module thématique donne à l'étudiant-e la possibilité d'orienter son cursus d'études selon ses intérêts relatifs à l'Asie et en cohérence avec son projet de recherche.

Des informations plus précises concernant les enseignements figurent dans le catalogue des cours.

Le module de langue est obligatoire et ne fera en aucun cas l'objet d'une équivalence. L'étudiant-e qui choisit d'effectuer un perfectionnement en chinois, japonais, coréen ou hindi établit d'entente avec le comité directeur et les enseignants de langue un programme équivalant à 12 crédits. Les modalités d'examen peuvent par conséquent varier.

La date limite fixée par le comité directeur pour rendre les travaux est le début du 3ème semestre. Les exigences individuelles des enseignants priment cependant sur cette date limite. Ainsi, l'enseignant-e peut exiger la reddition d'un travail pour le mois de juin.

BLOC RECHERCHE

Le bloc recherche est une spécialisation qui, ayant lieu au troisième semestre, permet à l'étudiant-e d'orienter sa formation en fonction de ses objectifs de départ ou des centres d'intérêt identifiés durant les deux premiers semestres.

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
Séjour de recherche ou stage professionnalisant*	Stage	0	6	A/P
Mémoire de recherche et soutenance	Mémoire	0	24	A/P

*ou travaux de remplacement (en accord avec le comité directeur)

L'étudiant-e effectue une recherche approfondie en lien avec les thématiques étudiées et rédige un mémoire. Sauf dérogation accordée par le directeur de mémoire, ce travail doit comporter un minimum de 60 à 80 pages (120'000 à 160'000 signes), annexes non comprises et fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes. Une première version du travail sera remise deux mois avant la date prévue pour la soutenance et la version définitive un mois avant. Si la note est égale ou supérieure à 4.00, l'étudiant-e obtient les 24 crédits rattachés au mémoire.

Un stage professionnelisant dans un environnement directement en relation avec le monde asiatique est en outre possible. Ce stage aboutit à un rapport de stage qui peut mener à l'obtention de 6 crédits dans le cadre du bloc de recherche sur décision du comité directeur.

En accord avec le comité directeur, les étudiant-e-s qui ne font pas de stage produisent deux travaux (*papers*) de 10 pages (20'000 signes) environ, annexes non comprises, dans le cadre de deux enseignements différents (valeur : 2 x 3 crédits).

TOTAL : 90 CRÉDITS ECTS